ARRÊTE N° 00 2 IA/MINFI DU 1 4 AVR 2015 portant nomination d'un responsable au Ministère des Finances.-

LE MINISTRE DES FINANCES,

Vu la Constitution;

- Vu le décret n° 2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du *Gouvernement;
- Vu le décret n° 2011/410 du 09 décembre 2011 portant formation du Gouvernement;
- Vu le décret 2013/066 du 28 février 2013 portant organisation du Ministère des Finances,

ARRÊTE:

<u>Article 1^{er}</u>: Est, à compter de la date de signature du présent arrêté, nommé au poste ci-après au Ministère des Finances.

Contrôle Financier Spécialisé auprès de la Communauté Urbaine de Yaoundé

<u>Contrôleur Financier Spécialisé</u>: Monsieur OLOMO Simplice Olivier Emmanuel, Contrôleur Principal de la Comptabilité matières, précédemment Contrôleur Financier Spécialisé par intérim dans le même poste.

<u>Article 2</u> .- L'intéressé aura droit aux avantages de toute nature prévus par la réglementation en vigueur.

<u>Article 3</u>.- Le présent arrêté sera enregistré, publié suivant la procédure d'urgence, puis inséré au Journal Officiel en français et en anglais./-

PRIME MINISTER S OFFICE

Yaoundé, le 1 4 AVR 2015

DES FAMMINE OUSMANE MEY